

GUIDE D'UTILISATION DE LA MONNAIE LOCALE DIGITALE



GUIDE D'UTILISATION DE LA MONNAIE LOCALE DIGITALE

Si vous tenez ce guide entre vos mains, c'est que vous faites partie du réseau grandissant des plus de 2000 commerçant-e-s et prestataires de services qui acceptent les monnaies locales citoyennes (MLC) comme moyen de paiement en Wallonie et à Bruxelles. En faisant partie du réseau de votre monnaie locale, vous avez marqué la volonté d'inscrire votre commerce dans une démarche de transition en participant activement à la promotion et au développement d'une économie locale, respectueuse de l'humain et de la planète. Toutes nos félicitations pour cela !

Depuis quelques années, plusieurs groupes porteurs des MLC ont marqué leur souhait de développer une version digitale de la monnaie . Avec l'aide technique de Financité, un système de paiement électronique (SPE) propre aux monnaies citoyennes a été développé. Il est désormais possible pour les utilisateurices, par le biais d'une application sur smartphone (également accessible par ordinateur), de réaliser leurs achats en scannant un QR code dans la boutique du prestataire de MLC ou d'effectuer des transactions à distance. Pour les commerçant-e-s, les avantages de ce SPE sont également nombreux.

Mais rassurez-vous, il n'est bien entendu pas question pour les groupes-monnaies d'abandonner la forme d'échange initiale qu'est la monnaie papier ! La version électronique vient simplement compléter le système en place pour faciliter votre utilisation et offrir de nouvelles possibilités.

A travers ce guide, vous découvrirez les avantages que vous pourriez retirer du SPE, le pas-à-pas pour activer votre compte et utiliser le système ainsi que des réponses aux questions que vous vous posez certainement.

Bonne lecture !

AVANTAGES DU Système de Paiement Électronique

Transactions interentreprises



Permet des transactions importantes et à distance

Les jeunes, par exemple, pour qui scanner un QR code n'est aujourd'hui plus qu'une formalité



Toucher de nouveaux publics

Augmenter les volumes échangés



Le SPE rend la MLC beaucoup plus accessible pour les utilisatrices et facilite les transactions

Permet aux communes des actions de relance et autres injections sur leur territoire



Coupons communaux

Chèques cadeaux



Coupons en MLC digital offert par une entreprise/ administration à ses employé·e·s ou comme cadeau entre particuliers

Les commerçant·e·s se retrouvent sur une liste de prestataires restreinte chez qui les utilisatrices se rendront pour utiliser leur monnaie digitale



Fidéliser sa clientèle

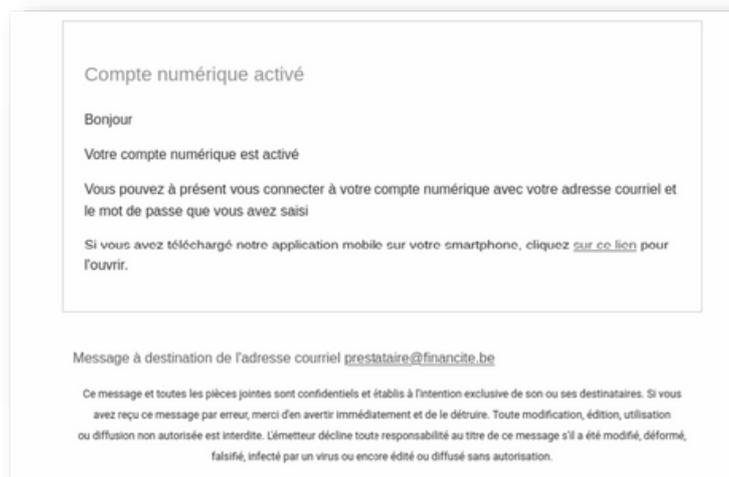
ACTIVER SON COMPTE

Comment se connecter / obtenir son mot de passe ?

Afin de pouvoir utiliser et accepter le système de paiement électronique, il faut d'abord être membre de la monnaie citoyenne, puis être identifiable sur la plateforme comme « prestataire » et donc avoir un compte.

Vous avez reçu (ou allez recevoir) un identifiant et un mot de passe provisoire par e-mail

- 1 Se connecter à sa boîte mail et trouver l'email suivant (vérifier dans ses SPAMs aussi), cliquer sur le lien.



- 2 Rendez-vous ensuite sur la plateforme <https://mamonnaiecitoyenne.be/lorno>
- 3 Cliquer sur « Se connecter » en haut à droite de la page d'accueil.
- 4 Inscrire l'email et l'identifiant reçus par e-mail.

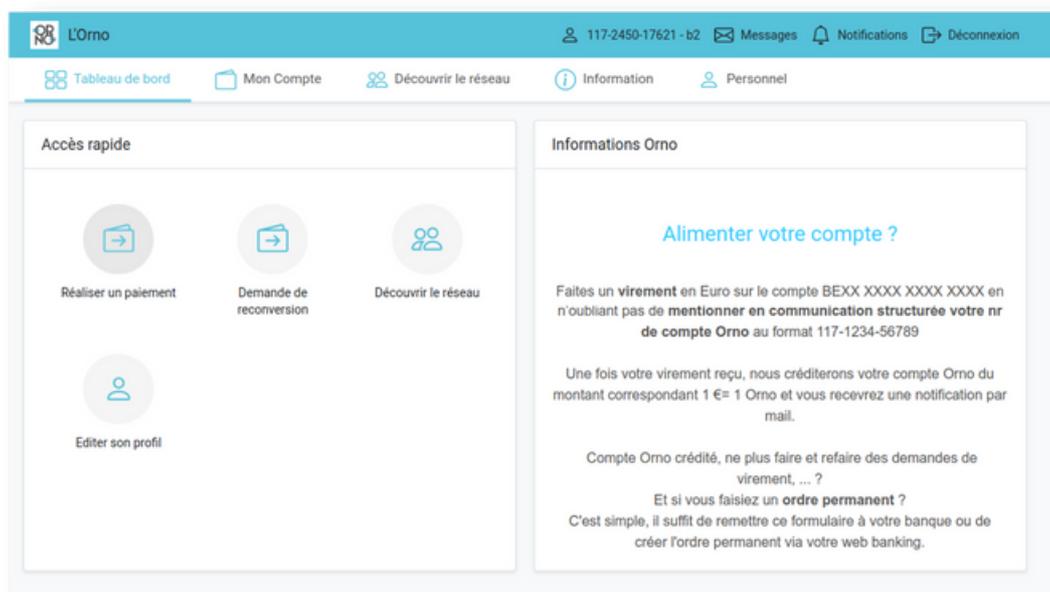
ACTIVER SON COMPTE

5

Pour valider votre inscription, il faudra avoir lu les « Conditions Générales d'Utilisation... » et cocher la case correspondante. Le membre de l'Orno qui a configuré votre compte vous aura également expliqué en quoi consistent ces Conditions Générales d'Utilisation. Cliquez ensuite sur le bouton « accepter ».

6

Une fois que la page d'accueil s'affiche, votre compte est créé.



Comment personnaliser son compte / modifier les données ?

Pour modifier votre mot de passe provisoire, il suffit de cliquer sur l'onglet « Personnel », puis sur « Mot de passe » puis sur « Modifier ». Une fois le nouveau mot de passe configuré, vous recevrez un message de confirmation.

UTILISER LE SYSTÈME

Comment recevoir des paiements ?



1 Obtenez votre QR code

Un QR code, aussi appelé vitrophanie, à coller de manière visible sur votre comptoir ou votre caisse vous est fourni par le bénévole de la monnaie citoyenne.

Si vous perdez cet autocollant, pas de problème. Il est possible de la retrouver sur votre espace personnel sur la plateforme.

Pour ce faire, cliquez sur « Personnel » en haut de la page puis sur « QR Codes ».

QR Codes					<input checked="" type="checkbox"/> Activer
Valeur	Date de création	Date d'activation	Date d'expiration	Statut	
5408026	19-05-2022	19-05-2022	19-05-2030	Activé	

En cliquant sur le lien, vous disposerez de votre QR code, que vous pouvez enregistrer et imprimer.

2 Vérifiez les paiements reçus

Pour payer leurs achats, les client-e-s scannent avec leur application votre QR code prestataire, collé sur votre comptoir ou votre caisse. Ils peuvent également vous retrouver dans la liste des prestataires disponible dans l'application.

Les client-e-s inscrivent le montant dû puis valident le paiement. Un message de confirmation s'affiche alors sur leur écran.

De votre côté, vous recevez immédiatement un e-mail et/ou une notification (en fonction de vos préférences) pour vous avertir qu'un paiement a été reçu.

UTILISER LE SYSTÈME

Que faire avec les unités de MLC digitales reçues ?

Il existe deux options. La première, c'est de les **dépenser en payant un-e fournisseur-euse de biens ou de services** également membre du réseau de la MLC (comptable, meunier-e, brasserie, bois...). La liste des professionnel-le-s qui acceptent, comme vous, l'Orno digital est disponible sur la plateforme et sur le site de l'Orno. La deuxième est de **demander une reconversion en euros**.

1 Réaliser des paiements



Pour payer un-e autre professionnel-le en monnaie locale digitale, il faut un smartphone ou un ordinateur. Connectez-vous d'abord sur la plateforme et sélectionnez soit "Réaliser un paiement" sur la page d'accueil, soit l'onglet "Mon compte" et ensuite "Paiement à l'utilisateur". Le solde de votre compte est alors visible, et il vous est possible de sélectionner le destinataire en indiquant le nom de l'enseigne ou un des mots-clés définis.

Paiement à l'utilisateur

Solde du compte 0,00 0

Destinataire *

Montant *

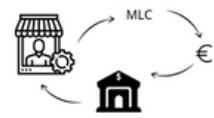
Ensuite, choisir et valider le montant. Le paiement est alors reçu sans frais et sans délai. Si le-la professionnel-le que vous souhaitez payer est avec vous physiquement, il est aussi possible de scanner son QR code directement.

2 Demander une reconversion en euro

Pour obtenir une reconversion de la monnaie locale vers l'euro, vous pouvez introduire une demande de reconversion. Cette demande est soumise à une autorisation et une vérification de la part du groupe de l'Orno.

UTILISER LE SYSTÈME

Pour faire une demande de reconversion, cliquez directement sur «demande de reconversion». Vous pouvez également y accéder via l'onglet « Mon compte ». Il faut ensuite entrer le montant de la demande de reconversion.



← Demande de reconversion

Solde du compte 140,00 0

Montant * 0

Cliquez sur « Confirmer ». Le système informe alors que le montant est soumis à une autorisation.

 Le paiement a été soumis pour une nouvelle autorisation

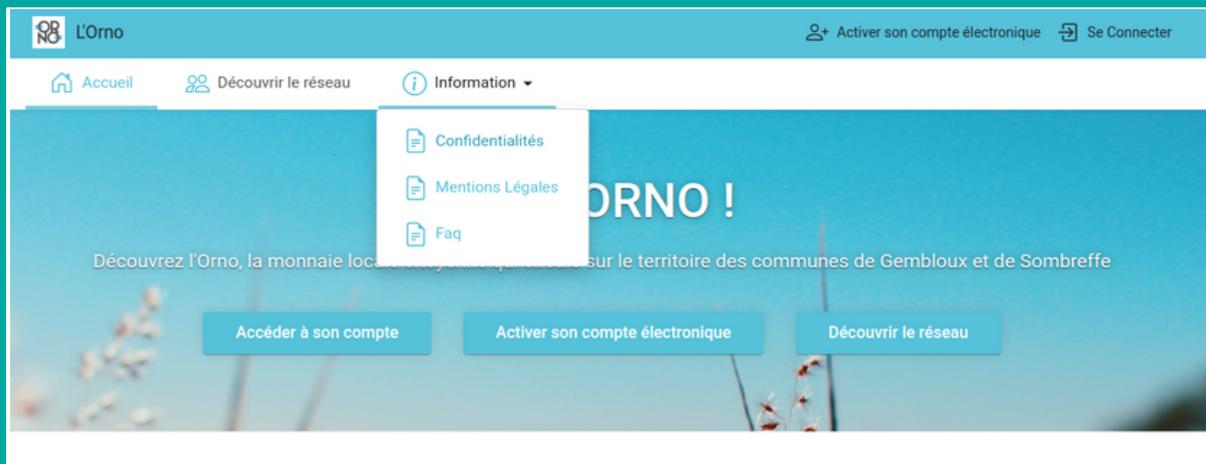
Statut	Pending authorization
Awaiting authorization by	administrator
Montant	100,00 0
Réalisé par	 117-2450-17621 - b2
Date	24-05-2022 13:12
De	 117-2450-17621 - b2
Depuis de le compte	117-2450-17621
à	Reconversion
Vers le compte	117-1107-04145
Type de paiement	Reconversion en euro
Canal	Site web principal
Numéro de transaction	18671

Une fois confirmée, la demande est alors envoyée de manière définitive et le message suivant apparaît. Le paiement est été soumis pour davantage d'autorisation et le montant en Orno est alors bloqué sur votre compte.

Dès que l'ASBL de l'Orno accepte la demande de reconversion en euros, le-la prestataire est notifié-e du paiement via notification et/ou e-mail et reçoit le remboursement en euros sur son compte bancaire (comptez le délai du traitement bancaire).

Des questions ?

Faire partie du réseau d'une monnaie citoyenne c'est s'engager dans une aventure pleine de sens mais ça amène aussi quelques incertitudes et interrogations, concernant le système de paiement électronique ou autre. Peut-être n'avez-vous pas trouvé réponse à certaines de vos questions. Rendez-vous sur notre site <https://mamonnaiecitoyenne.be/lorno> dans la rubrique FAQ pour en savoir plus.



- Comment alimenter mon compte ?
- Comment imprimer mes extraits de comptes ?
- En tant que partenaire, dois-je / puis-je aussi avoir un compte utilisateur-riche ?
- Est-il possible de consulter plusieurs comptes sur la même app ?
- En tant que partenaire, comment puis-je vérifier qu'un paiement a bien été fait ?
- Le système de paiement électronique est-il sécurisé ?



Nous avons réalisé toute une documentation détaillée et spécifique à chaque opération relative au SPE. Pour la recevoir, veuillez contacter la monnaie locale :

info@orno.be



Financité